



Réemploi et bas carbone

Intrications entre la nouvelle réglementation RE2020, la notion de bas carbone et le réemploi.

Durée : 2 jours (14 heures)

Thématique(s) : Bas carbone, Bois, Matériaux biosourcés, RE2020, Réemploi

Date : 29 et 30 juin 2022

Lieu : Lyon (Auvergne-Rhône-Alpes)

Programme de formation

"A propos de cette formation"

Une formation originale proposée par la Scop les 2 rives sur site chez Minéka (à Villeurbanne), ressourcerie réemploi des matériaux, pour appréhender concrètement ce qu'est l'éco-système du réemploi et les ressources existantes sur le territoire à disposition des professionnels, et pouvoir appliquer le réemploi dans un projet.

2 jours de formation à la rencontre d'acteurs qui font et s'engagent à la croisée des enjeux écologiques et sociétaux sur le sujet du réemploi, comme le sont Grand Huit Scop d'architecture, riche de projets emblématiques sur le sujet du réemploi (la Ferme du Rail ; la Maison des Canaux à Paris) et Minéka en métropole lyonnaise.

Dans le contexte bas carbone / empreinte écologique, décrypté avec Bruno Georges directeur R&D Innovation OteisLab, contexte amené notamment par la nouvelle réglementation RE2020, avec le réemploi comme une réponse bas carbone, à l'heure où pénurie de matériaux et augmentation des coûts des matières premières enjoignent à changer les postures et pratiques professionnelles.

... Et aussi réhabiliter la créativité et le plaisir de « faire ensemble et autrement », avec et pour les acteurs de terrain, avec le réemploi.

// Approche bas carbone et empreinte carbone

- Origine, contexte, enjeux et définitions
- Repérer le carbone dans une opération - approche concrète
- Le réemploi, une réponse/un outil aux enjeux bas carbone

// Contexte et approche méthodologique du Réemploi : comprendre les enjeux de la pratique du réemploi

- Le réemploi, une filière en structuration
- Appréhender de nouveaux modes de faire
- Retours d'expérience in et ex situ

// Le Réemploi, retours d'expérience et mise en situation : comment se saisir d'un projet en réemploi

- Pratiques et leviers d'une agence d'architecture qui intègre le réemploi
- Retours d'expériences : un chantier-laboratoire vivant et solidaire
- Etude de cas en sous-groupes, sur site

// Revue de projets et références

Objectifs opérationnels de formation

- **Comprendre les enjeux du réemploi** dans un contexte de réduction de l'empreinte carbone
- **Comprendre le cadre normatif et technique** du réemploi
- **Appréhender les notions** d'économie circulaire et d'analyse de cycle de vie
- **Connaître les acteurs** et filières du réemploi et **identifier** les métiers à l'œuvre
- **Connaître les principaux domaines** d'application possibles et les solutions techniques possibles
- **Savoir comment anticiper un processus de réemploi**, pour entamer le dialogue avec les acteurs du projet (dont les bureaux de contrôle) et **prévoir** la réversibilité du projet

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+90
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 jours (14 heures)

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- **Alternance théorie & pratique** : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des **présentations, ressources & annexes** est remis à l'issue de la formation.
- **Taille du groupe** : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

780 € HT soit 936 € TTC

& tarif préférentiel : 700 € HT soit 840 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& tarif préférentiel anciens stagiaires [DDQE](#) : 640 € HT (768 € TTC)

Ce tarif réduit s'applique aussi aux **membres du Cluster Robin.s**

(tarifs applicables à partir du 01/09/2022)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Contact de la formation

Contact Lyon - Dijon - Valence

04 72 20 08 95

amandine.bakri@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)